

Mai 2020

Contrôle laitier 2019 : tous les résultats par filière, département ou race.

Les résultats du Contrôle Laitier 2019 sont désormais disponibles.

Edité chaque année par l'Institut de l'Élevage, en collaboration avec France Conseil Élevage (FCEL) et le Comité National Brebis Laitière (CNBL), ce compte-rendu présente les résultats des élevages bovins, ovins et caprins au contrôle laitier. Y figurent des analyses nationales et départementales.

Bovins : Une concentration des élevages qui se poursuit et une situation cellulaire qui continue de s'améliorer

En 2019, l'érosion de l'effectif des élevages ayant fourni des résultats de lactations se poursuit (-5,6% par rapport à 2018). Dans le même temps, avec 2 334 919 résultats, le nombre de lactations qualifiées diminue à un rythme moindre (-2%).

La concentration des exploitations se poursuit. 47,5% des élevages comptent plus de 60 lactations qualifiées en 2019 (contre 45,1% en 2018 et 40,1% en 2017) et la part de lactations qualifiées qu'ils représentent atteint 69 % (contre 66,9% en 2018 et 63,1% en 2017).

Les 3 grandes races nationales (Prim'Holstein, Montbéliarde et Normande) représentent 91,3% du total des lactations qualifiées (-0,3%), confirmant une tendance à la baisse observée depuis quelques années (94,2% en 2009).

Avec une moyenne à 8446 kg, la production laitière brute diminue de 20 kg pour une durée de lactation moyenne de 335 jours, en hausse (+ 1 jour).

Dans le même temps, les Taux moyens augmentent et atteignent 40,1 g/kg pour le Taux Butyreux (+0,3) et 32,5 g/kg pour le Taux Protéique (+0,1).

Fait marquant : L'amélioration de la situation cellulaire observée depuis plusieurs années se confirme. Les proportions de lactations avec une numération cellulaire de l'ensemble des contrôles inférieure à 300 000 cellules et celle des lactations comptant au moins 2 contrôles > 800 000 cellules atteignant respectivement 49,6% et 12,7%. En 2009, ces deux indicateurs étaient respectivement à 41,1% et 16,8%.

Caprins : Des effectifs et une production en hausse

En 2019 on constate une légère augmentation du nombre de troupeaux actifs et de chèvres actives au contrôle laitier (respectivement +1% et +0,6%), ce qui confirme la tendance observée en 2018. Dans le même temps, avec 249 579 résultats, le nombre de lactations qualifiées diminue de 2,5%.

Les gros troupeaux (>250 lactations) représentent 23% des élevages et 51,6% des lactations. La part des chèvres de race Alpine et Saanen dans le total des lactations qualifiées est stable à 96,7%(96,8% en 2018).

Les primipares représentent 33,8% des lactations qualifiées, chiffre en augmentation (+0,8%), qui confirme la tendance observée en 2018 (+0,4%).

Le niveau de production moyen se situe à 963 Kg par lactation, niveau comparable à celui de 2018 (-1 Kg), tandis que le Taux Protéique et le Taux Butyreux progressent pour atteindre respectivement 33,2 g/Kg (+0,2) et 37,5 g/Kg (+0,4).

Fait marquant : Avec 318 jours de lactations en 2019, la tendance à l'allongement de la durée moyenne de lactation observée en 2018 se confirme (319 jours en 2018 faisant suite à 312 jours en 2017).

Ovins : Une stabilité des effectifs

En 2019, avec 329 394 individus, le nombre de brebis présentes à la mise bas augmente à peine (+0,1%), tandis que le nombre de brebis avec calcul de lactation diminue légèrement à 278 423 (-0,6%). Cette stabilité des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) survient après plusieurs années d'augmentation (+22 000 brebis sur les 3 années précédentes). Dans le même temps, 760 exploitations ont fourni des résultats de lactations, soit une légère diminution (-8 exploitations) par rapport à l'année précédente.

La production laitière moyenne augmente (+2,1 litres) et atteint 286,3 litres en 169 jours (+2 jours). Cette évolution de la productivité est inégale selon les bassins et les races : stabilité en race Lacaune (+0,1 litre), baisse en race Corse (-12,4 litres) et augmentation pour l'ensemble des races Pyrénéennes (+ 4,1 à + 10 litres).

France Conseil Elevage est la fédération nationale des Entreprises de Conseil en Elevage (ECELE). Ces 82 entreprises réparties sur le territoire français, avec plus de 4 000 collaborateurs, interviennent auprès de plus de 50 000 éleveurs de bovins et de petits ruminants. En filières bovins lait et caprins, elles ont pour missions :

- Le suivi des performances du troupeau et de la qualité du lait, et la collecte de nombreux indicateurs de production dans les élevages : 32 798 élevages bovins laitiers (2 298 629 VL) et 1 583 élevages caprins (405 742 chèvres) sont concernés par ce suivi.
- Le conseil, avec une expertise capable d'accompagner les éleveurs sur l'ensemble de leurs besoins techniques, socio-environnementaux, et économiques : 26 500 élevages bovins laitiers et 1 400 élevages caprins sont ainsi accompagnés par près de 1 000 conseillers spécialisés.

En quelques chiffres :

- La filière Bovins Lait du réseau Conseil élevage, c'est 61 % des producteurs de lait, 64 % des vaches et 78 % de la collecte de lait
- La filière Caprins du réseau Conseil élevage, c'est 27 % des éleveurs, 41 % des chèvres et 59 % du lait produit.

Le Comité National Brebis Laitières (CNBL) est une association qui fédère les organismes acteurs techniques et génétiques de la filière ovin lait, et notamment l'ensemble des 9 organismes de contrôle laitier ovin qui regroupent environ 150 techniciens d'élevage. Le CNBL constitue une instance de concertation nationale technique et génétique. Elle est la structure d'interface recherche x développement en brebis laitières autour de 6 groupes techniques : amélioration génétique, reproduction, alimentation, appui technique / références, traite mécanique, informatique/automatismes en élevage et qualité du lait de brebis. Le CNBL est membre de France Génétique Elevage.

> Pour plus d'information

- [Consulter les résultats détaillés en ligne](#)
- [Consulter la version anglaise](#)

> Pour contact :

- Emmanuelle Caramelle-Holtz : presse@idele.fr – 06 46 77 02 41
- Aurélie Sellier : aurelie.sellier@france-conseil-elevage.fr – 06 88 36 28 08



L'Institut de l'Elevage en bref...

« Construisons ensemble les
avenir de l'élevage »

La vocation de l'Institut de l'Élevage est d'améliorer la compétitivité des élevages herbivores et de leurs filières dans un contexte en perpétuelle mutation. Ses travaux apportent des solutions techniques et innovantes aux éleveurs de bovins, ovins, caprins et équins et aux acteurs économiques des filières. Ils fournissent des éléments de réponse aux questions sociétales et aux enjeux d'actualité.

En étroite collaboration avec ses partenaires, l'Institut de l'Élevage conduit des expérimentations et élabore des méthodes, des documents techniques et des outils destinés aux techniciens et aux éleveurs. Intégrant les derniers résultats de la recherche, ces productions sont porteuses de conseils, références et recommandations validés et actualisés régulièrement. A la convergence de la recherche et du conseil, les principales missions de l'Institut de l'Elevage sont la production et la transmission de ces connaissances.

... et en quelques chiffres :

28 millions d'euros de budget – un effectif de 280 personnes dont 220 ingénieurs et techniciens – 11 antennes régionales en plus du siège parisien – 30 thématiques étudiées – 500 publications et une quinzaine de journées techniques par an – une offre de 150 formations.

Contact presse :

Institut de l'Élevage (idele)
05 61 75 44 36
06 46 77 02 41
presse@idele.fr

L'Institut de l'Elevage est membre du réseau Acta-les instituts techniques agricoles

